

LES PÊCHES MARITIMES FRANÇAISES ...ET SAINT-PIERRE-ET - MIQUELON



Par Pascal Le Floc'h
UBO
Directeur de l'IUT Quimper

Analyser l'évolution des pêches maritimes françaises au XX^e et début du XXI^e et plus précisément de 1983 à 2013, ce n'est pas seulement parler des pêcheurs mais aussi de leurs relations avec les institutions, les politiques et les scientifiques qui par leurs recherches veillent sur ce secteur.

Face au constat de la surexploitation, on a pu dire qu'entre le pêcheur et le scientifique c'est « Je t'aime, moi non plus ». Relation parfois complexe dans l'histoire de la pêche.

❖ Le pêcheur et le scientifique, je t'aime moi non plus

A l'origine d'une relation complexe entre le pêcheur et le scientifique : le constat de la

surexploitation



I. Analyse des produits débarqués : exemple de la pêche à la sardine en Atlantique, soit un siècle d'évolution de 1900 à 2016.

- Exploitation continue entre 10000 et 30000 tonnes avec quelques années au-dessus début XX^e et en 1970 et en dessous autour de 1910 et la décennie 1980.
- La pêche s'est accentuée pour alimenter les conserveries très développées surtout en Bretagne après la seconde guerre mondiale.

La pêche est aussi une affaire de technique.

- La sardine se pêche d'abord au filet droit puis se développe la pêche à la bolinche (filet tournant)
- Puis en 1970 le chalut pélagique* (plus rentable) supplante la bolinche.

Chalut pélagique : filets coniques qui sont traînés derrière 1 ou 2 bateaux pour cibler du poisson en pleine mer et à la surface, n'ont aucun contact avec le fond marin.

Le XX^e siècle est marqué par l'évolution des techniques de pêche entraînant des conséquences parfois néfastes sur les écosystèmes.

Mais peut-on être contre le progrès technologique ? Des dérogations sont accordées et des règles mises en place.

II. Des règles

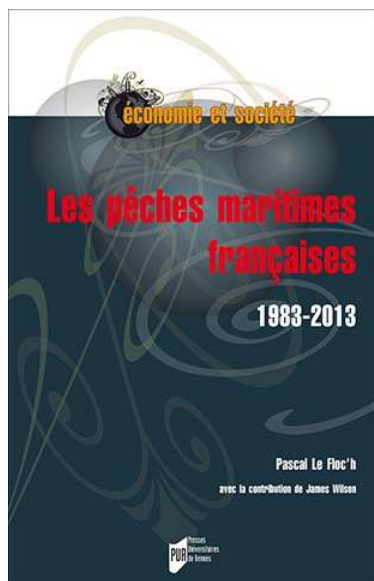
- **La FAO** (Food and Agriculture Organisation) créée en 1945 pour **lutter contre la faim** réglemente la pêche dans le cadre de l'UNESCO.

Selon la théorie de Malthus : « la population progresse plus vite que les subsistances ». Alors comment répondre aux besoins de 10 milliards de personnes et nourrir durablement cette population mondiale croissante ?

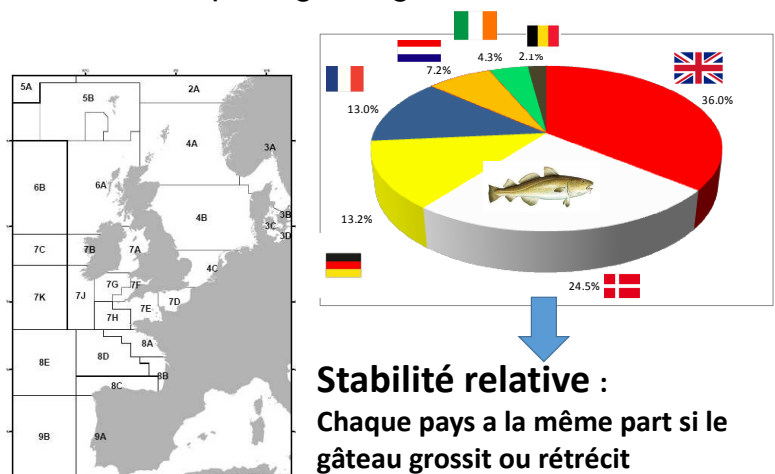
- **Gestion par zone** : La FAO a découpé les océans en zones, la France est concernée entre autre par la zone 27 (Atlantique nord-est).

- **Création du CIEM** en 1902 (conseil international pour l'exploration de la mer) : coordonne la recherche sur les ressources et l'environnement marins pour la zone 27 et fédère le travail des scientifiques venant des pays membres riverains de l'Atlantique nord.
- **La pêche en Europe : en 1983**

❖ 1983, la naissance de l'Europe de la pêche



Le partage du gâteau de morue en 1976



Stabilité relative :
Chaque pays a la même part si le gâteau grossit ou rétrécit

Les membres de la communauté économique européenne instaurent une politique commune de la pêche (PCP) qui vise à garantir des activités durables sur le plan environnemental, économique et social.

PCP1(1983-1992) révisée tous les 10 ans

- Dès 1976 : 7 grands pays pêcheurs. La France aura toujours 13% des droits de pêche.

III. Crises de la pêche et restructuration.

Dans les années 1980, les flottilles se développent. La politique volontariste entraîne une capacité de pêche trop importante au regard des ressources.

La flotte européenne s'agrandit au gré des nouvelles adhésions, d'où **une surpêche.**

En 1991 bouleversement dans le monde de la pêche avec le « **plan Mellick** » (nom du ministre de l'époque), c'est la mise en place du plan **de sortie de flotte (destruction, déchirage de bateaux)**. Pour la 1° fois, des subventions incitent à la cessation d'activité.

3 Crises successives du gas-oil : 1999-2001, 2004-2006, 2007-2009

- 1999-2001 : naufrage de l'Erika et demande de dédommagement pour pollution (argent que certains pêcheurs ont dû rembourser ; des aides jugées illégales par la commission européenne ..
- Vers 2007 **des contrats bleus** sont proposés : rémunération pour être pasteur de l'écologie, en échange d'engagements d'une pêche durable, pour préserver l'environnement et la réserve halieutique*. Mise en place aussi **de quotas de pêche** d'ailleurs controversés et **allègements de charges sociales**.

Réserve halieutique : ressources vivantes aquatiques.

Après ces 3 crises l'évolution des flottilles est trois fois plus faible en 2021 qu'en 1983.

En 1992 : une année de rupture, Les siècles de l'exploitation de la morue s'achèvent (de John Cabot 1497 à John Crosbie 1992)

Moratoire : fin de la pêche industrielle de la morue.

IV. En Bretagne.

A) Des événements majeurs.

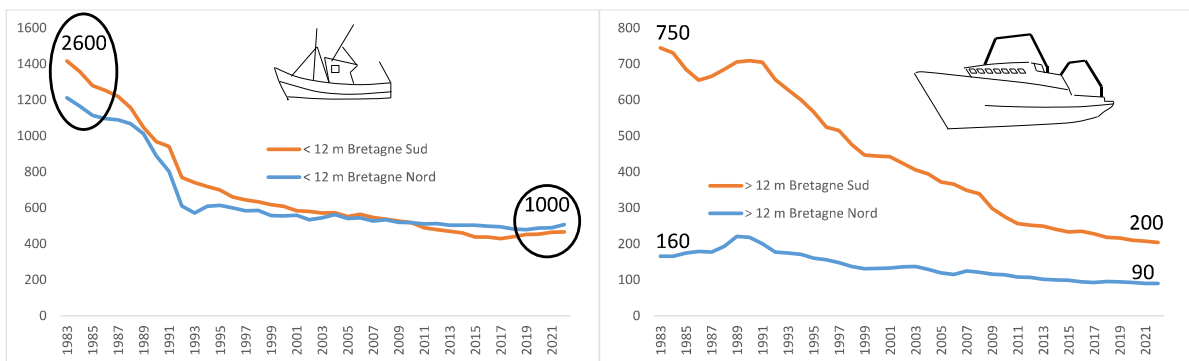
- 18 décembre 1992, la CCI de Quimper est ébranlée : inquiétude lors de **l'avènement du Marché Unique** (plus de droits de douane), faut-il fermer les frontières ?
- Le 23 juin 2016 : les électeurs britanniques se sont prononcés pour un retrait de leur pays de l'Union européenne.
- **Le Brexit** prend effet le 1° janvier 2021 : Le Royaume -Uni a quitté la politique commune de la pêche. **L'Union européenne perd donc une partie de ses zones de pêche et les pêcheurs**

bretons sont les 1° concernés. (30% de leurs ressources dans les eaux britanniques)

- **Les politiques se saisissent alors du problème : suite à des accords (jusqu'en 2026) le Royaume Uni prévoit d'octroyer des licences de pêche à certains pêcheurs européens. A.Girardin, ministre de la Mer fustige le retard des licences et dénonce la mauvaise volonté du Royaume Uni. Elle annonce en 2021 préparer des indemnisations, (plan de sortie de flotte) pour les bateaux sans licence. H.Berville , ministre de la Mer se projette et prépare l'accord commercial de 2026.**

B) Et nos pêcheurs bretons ?

❖ Les flottilles bretonnes, 1983-2022



Source : Ifremer – Système d'Informations Halieutiques

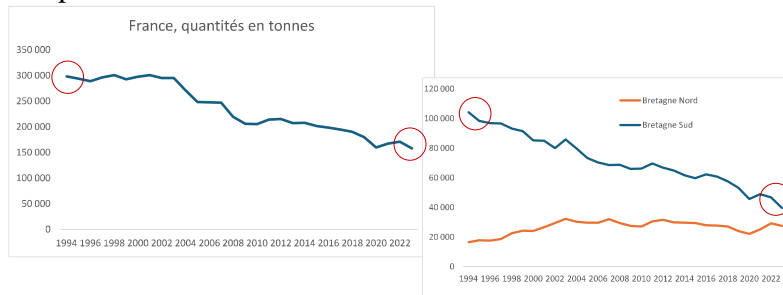
- **Les flottilles bretonnes 1983-2022**

Petites flottilles : leur nombre est passé de 2600 à 1000, comme au plan national.

Grandes flottilles : Baisse en Bretagne nord et Sud mais c'est la Bretagne sud qui a le plus souffert.

- **Les productions en criée 1994-2023.**

❖ Les productions en criée, 1994-2023 en tonnes



30 ans

Source : FranceAgriMer

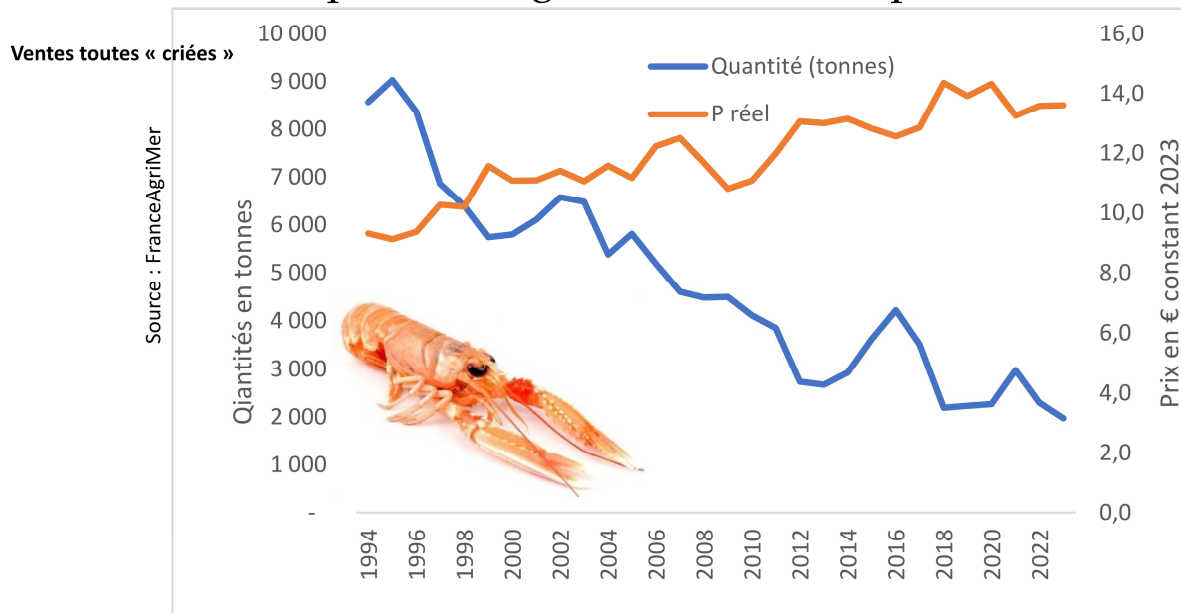
1994 : 300000 tonnes de poissons

2022 : 200000 t

Si l'on compare au plan national, c'est la Bretagne sud qui accuse la plus forte baisse.

- **La langoustine** : de 9000 t à 2000 t et les prix augmentent (14 euros le kg). Le marché réagit bien en fonction de la rareté.
- Le bulot de Granville touché par le réchauffement des eaux
- La sardine maigrit : son poids est moindre par rapport aux exigences des conserveries. En l'espace de 10 ans la sardine a perdu 4 cm.

❖ Le dernier repas de langoustine...c'était quand ?



Surexploitation, Brexit, et réchauffement des eaux : le secteur de la pêche est en crise.

Le paradigme de la durabilité est-il une solution ? : développement durable est-il possible ? on dira plutôt développement soutenable car comme le dit C.S Holling : « un système socio-économique est durable s'il possède une capacité d'adaptation... »

IV Histoire des pêches à saint Pierre- et -Miquelon.

C'est la France en Amérique du Nord, un micro-Etat de 6000h.

- L'archipel a connu une période de prospérité jusqu'en 1920, date de la construction « le Frigo » pour conserver et congeler les tonnes de poisson avant de les expédier en métropole par chalutiers-congélateurs.
- **1992 année maudite pour l'Archipel : le Canada impose un moratoire sur la morue et réduction de l'espace maritime français** : La ZEE (zone économique exclusive) est réduite avec au sud de l'Archipel un étroit couloir de 200km enclavé (French Baguette)
- Reconversion des pêcheurs, la flottille s'est reportée sur les espèces abondantes vers **le concombre de mer** exploité depuis la fin des années 2000 et **le homard** (homard américain commercialisé comme homard français)
- Pas de criée, une seule poissonnerie.
- L'Ifremer, présent à Saint- Pierre dans les années 1960 travaille en collaboration avec les pêcheurs artisans, évalue la biomasse dans les eaux...

Les pêcheurs ne sont plus seuls en mer. Eoliennes, pêcheurs et énergéticiens pour se partager l'espace maritime.

